

L'insignifiance des dispositifs de placement sous surveillance électronique

**par Tony Ferri, philosophe, chercheur au Gerphau, conseiller pénitentiaire
d'insertion et de probation**

Considérations introductives

Cet article se propose de réfléchir philosophiquement aux effets de non-sens du déroulement des mesures de placement sous surveillance électronique et d'assignation à résidence sous surveillance électronique. Plus particulièrement, il vise à refléter, en filigrane, la perception de leur fonctionnement du point de vue des porteurs du bracelet pénal. Au fond, il s'agira moins ici de se demander si le régime de la surveillance électronique pénale est doté d'un sens ou non, que d'analyser certains de ses traits qui en soulignent l'incroyable inanité, et ce à la lumière du concept du sens. Dès lors, chemin faisant, il conviendra d'avancer par palier à partir d'une explicitation progressive de la question du sens qui permettra, en parallèle ou en retour, de mettre en perspective le statut singulier de la technologie de la surveillance électronique pénale ou de dégager des pistes de réflexion quant à l'insignifiance de celle-ci.

Éléments définitionnels préliminaires : ce que veut dire « sens »

Pour commencer, il y a lieu de rappeler que la notion de sens possède trois niveaux de sens entremêlés : 1° sens s'entend comme la faculté de sentir, la sensibilité, le fait de ressentir des émotions. Il désigne éventuellement la faculté de juger ou de bien juger, comme dans les expressions « le sens commun » et « le bon sens » ;

2° sens désigne l'orientation ou la direction, la capacité de suivre ou de poursuivre un but, le fait de se déplacer dans le cadre d'un itinéraire ;

3° sens s'entend comme le pouvoir de définition et de compréhension. Il désigne le fait de produire de la signification ou de révéler ce qui en est doté.

Qui ne voit que ces trois paliers de sens se recoupent ? Il est bien connu que la faculté de sentir ou de juger, le sens comme direction et le sens comme signification sont étroitement liés. En effet, quand, par exemple, on se rend quelque part, ce déplacement fait sens pour soi, répond à une exigence, signifie quelque chose d'important. On se rend au restaurant pour passer du bon temps, pour rencontrer des amis, conduire un repas d'affaire, etc. De même, quand on énonce une idée, cette idée fait sens pour soi précisément parce qu'elle poursuit un but ou détermine un plan d'action. Le mathématicien peut travailler à résoudre une équation afin d'obtenir une récompense. Et, naturellement, dans les deux cas, il convient de bien sentir et de bien juger pour s'orienter et signifier.

Le sens n'est sens que de l'autre

Le concept de sens renvoie toujours à quelque chose d'autre qu'à lui-même. Le propre du signe est qu'il s'éclate, se diffracte, s'extériorise vers un ailleurs qui, en retour, lui confirme son sens ou attribue un contenu à sa signification. De ce point de vue, le sens d'un mot n'est pas ce mot, le sens d'un geste ou d'un acte n'est pas ce geste ou cet acte. Le mot claqué qu'on prononce n'est pas la claqué qu'on reçoit. De même, le mot arbre ne signifie pas cet objet arbre, puisque sur le mot ne peut pousser des

fruits. Il en va de même de la notion de sens comme signification que comme direction. La direction qu'on prend pour aller, par exemple, au restaurant, suppose qu'on n'y soit pas déjà. Autrement dit, le sens d'une parole ou d'une action est tout tendu vers un ailleurs, une extériorité, un lieu ou un temps séparé. Il n'est de sens que, quoique pour soi, séparé de soi. En d'autres termes, le signe n'est pas le sens. Il ne suffit pas de dire aimer pour que cela tienne lieu d'amour, pour signifier toute l'étendue de son amour.

Néanmoins, si le signe n'est pas le sens, le sens est déjà *dans* le signe. Bien que le mot amour ne soit pas ce mot, bien qu'ils ne soient pas synonymes l'un l'autre, il n'en demeure pas moins que le sens se dévoile déjà en partie dans le signe, qu'il est déjà, en quelque manière, contenu dans le signifiant, ne serait-ce que par l'expression du visage amoureux ou la douceur du regard qui y sont associées et qui en disent déjà long sur la sincérité ou la profondeur de cet amour. Quand Pierre fait les yeux doux à sa femme, cette douceur a, certes, un sens ici et maintenant, mais en tant seulement qu'elle renvoie à autre chose, comme à la tendresse, à une demande, à l'histoire du couple, au plaisir d'être ensemble, etc. Par conséquent, le sens, quoique déjà en partie indiqué présentement par le signe, n'est, pour l'essentiel, jamais là, présent, donné, servi comme sur un plateau. Cela signifie que, bien loin que le donné soit préalablement saturé de sens, ce sens est en fait à imaginer, à inventer, à créer. Dans le monde du vivant, nous pouvons même faire l'hypothèse que la vie ne cesse de s'inventer de nouvelles formes, de créer la surprise, de sortir d'elle-même, en s'aventurant dans le sens de l'expansion plutôt que dans celui de la conservation, ainsi que l'a magistralement montré G. Canguilhem¹.

Toujours est-il que la particularité du sens réside dans le fait qu'il se donne à la fois comme absence (le signe fait signe vers autre chose que lui-même) et présence (le signe se présente ici et maintenant à soi). Le sens d'une expérience est perçu comme le signe d'une expérience présente *hic et nunc*, en même temps qu'il se rapporte à d'autres expériences possibles ou réelles, passées ou futures. Il en va de même de toute action qui se commet et de tout sentiment qui s'éprouve, dont le rapport est le rapport à une présence et à une absence, s'articule donc à une présence absente et à une absence présente.

Dès lors, il y a lieu de noter que le sens est ce qui donne précisément sens à l'existence. Il exprime la capacité de sortir de soi pour aller vers un ailleurs, vers un là-bas, vers un quelque chose d'autre qu'on n'est pas et où l'on ne se trouve pas. Le sens est ce qui sépare chacun de lui-même dans le mouvement même du déploiement du temps. Un fait n'est relatif qu'à son passé qui le détermine ou l'explique en partie, et qu'à un futur qu'il prépare ou annonce en partie également. Un fait n'a donc de sens que pour autant qu'il prévient un avenir ou qu'il résulte d'un passé. Il n'a de sens que dans la mesure où il est *tendance* ou *résultat*, où il tend vers un futur ou procède d'un passé. Où l'on comprend pourquoi l'action se projette vers l'avenir comme son résultat attendu, et pourquoi l'explication ou l'interprétation se retournent vers le passé, comme en psychanalyse ou en paléontologie, par exemple. En d'autres termes, le sens apparaît comme le sens qui a à être et qui n'est donc pas encore, ou comme le sens qui a été et qui n'est donc plus. Dans ces conditions, comment le sens pourrait-il coïncider avec soi, puisqu'il est toujours de l'autre ? Et c'est d'autant plus problématique que le sens du présent est pour l'essentiel manquant, parce que, d'une part, le présent fuit vers l'avant à la poursuite de projets, par l'expérience de l'espérance, par anticipation ou selon des intentions particulières, et parce que, d'autre part, il se rétracte vers le passé au moyen du souvenir, par l'expérience de la nostalgie ou sous l'effet d'une image résiduelle comme dans le traumatisme. Par voie de conséquence, il appert que le sens est ce qui donne du sens à l'existence et suppose la capacité d'*ex-sistence*, entendue au sens philosophique, comme chez J.-P. Sartre, celle de sortir hors de soi pour se rendre dans d'autres temps et d'autres lieux, par l'exercice d'une forme de distanciation d'avec soi.

¹G. Canguilhem, *Le normal et le pathologique*, Paris, PUF, 2003.

Le bracelet pénal comme aliénation

Par où l'on voit que la définition de la notion de sens nous confronte à un problème majeur quand on la rapporte à l'élément technique du bracelet électronique pénal. En effet, s'il n'est de sens que de l'autre, s'il n'est de sens que dans un rapport à une altérité, qu'en est-il du sens du bracelet électronique ? Certains diront que, en tant qu'élément hétérogène à soi, il représente cette altérité même. Or, à bien y regarder, comme il désigne cet objet qui colle à la peau en permanence, il apparaît qu'il ne s'instaure pas sur une distance d'avec soi-même, qu'il ne rompt pas avec le moi qui le porte. La proximité de cet objet est d'autant plus aliénante que son sens réside dans sa fonctionnalité même, que l'objet-instrument ne fait qu'un avec l'objet-fonctionnalité², autrement dit qu'il ne fait sens que vers lui-même, dans le cadre d'un contenu de signification pré-réflexif, pré-interprétatif. Les *in-put* et les *out-put* du bracelet électronique pénal n'ont de sens que d'eux-mêmes, ils ne renvoient qu'à eux-mêmes, en dehors d'une relation authentique, puisque leur signification n'est pas subordonnée à un référent extérieur (inter-)subjectif. La particularité du bracelet repose sur le fait qu'il fonctionne tout seul au terme d'une programmation et d'un paramétrage permettant une exécution pour ainsi dire automatique. De ce qu'il n'y a pas de distance entre le bracelet électronique et son porteur s'ensuit l'expérience d'une forme d'aliénation, dans la mesure où le bracelet, bien qu'il ne signifie rien en lui-même, ne se rapporte pas pour autant à autre chose qu'à ce rien qu'il véhicule à travers ses *in-put* et ses *out-put*, et dans la mesure où, se suffisant à lui-même, il ne saurait favoriser la relation. Étant incapable de sortir du programme informatique qui l'a fait naître, de son réglage électronique interne, il n'est pas possible ni souhaitable, pour son porteur, d'entrer en relation avec lui. Pour le dire encore autrement : comme le bracelet ne fait signe que vers lui-même et qu'il n'a cependant pas de sens en lui-même - sans quoi il pourrait de lui-même recourir à un référent susceptible de changer son programme ou constater par lui-même l'imprévisibilité de celui-ci -, il en résulte que le problème du bracelet est qu'il instaure un rapport d'identité entre le signe et le sens, entre le bracelet et son porteur. Si le bracelet pénal ne fait signe vers aucune extériorité, il ne fait pas pour autant signe vers une intériorité entendue comme le siège et l'expression d'une subjectivité. En rigueur de termes, on devrait dire qu'il fait signe vers un « dedans », qu'il est confiné dans la « box », et que c'est à cela qu'on reconnaît le panoptique, au fait que non seulement il ne s'y passe rien en dehors de lui, puisque la particularité du dispositif tient, sinon *de facto*, du moins *de jure*, à son caractère global, transfrontalier, planétaire, mais qu'il ne s'y passe rien de neuf. Il décrit un système invasif à l'égard de la personnalité sans pour autant se réclamer de la relation. Cette absence de relation, de dialogue direct, d'« être-avec » ou de « pour-autrui », selon le vocabulaire de la phénoménologie sartrienne, propre à cet appareillage électronique de surveillance, permet d'insister sur le fait que le bracelet pénal n'est pas le centre ni le lieu du sens authentique, puisqu'il ne fait pas de lui-même signe vers autre chose de créatif, puisqu'il ne renvoie par lui-même à aucune altérité dont il aurait besoin pour fonctionner. Qui ne voit que cela signifie que le bracelet ne poursuit aucun projet, qu'il ne défend aucune cause juste, qu'il ne recherche pas une vérité, mais qu'il ne fait que fonctionner, déployer un programme de traçabilité et que, à ce titre, il ne fonctionne qu'en circuit fermé, de manière quasi tautologique, selon une transparence cadavérique ? La comparaison du bracelet pénal avec un cadavre a quelque chose d'heuristique ici, en ceci que ce qui distingue un mort d'un vivant, c'est fondamentalement la pure absence et le pur silence, c'est-à-dire l'impossibilité de trouver dans le défunt aussi bien *un sens de l'œil*, c'est-à-dire ce regard qui cherche, s'émeut et s'exprime à partir d'une référence subjective capable de signifier ou de lui attribuer un sens, que *du sens dans l'œil*, c'est-à-dire cet œil en tant qu'il se projette, aime, se diffracte au-dehors sans se voir lui-même. Au fond, ce qu'on voit dans l'œil du mort, ce n'est plus le regard, mais désormais rien que l'organe. Il ne saurait donc y avoir de face-à-face avec la mort (ce pourquoi on

² A partir des analyses de G. Anders, nous avons déjà souligné ailleurs combien, dans le monde des appareils, le fonctionnement précède l'usage des instruments, et non l'inverse. Sur ce point, voir E. Dieu et T. Ferri, *Punition et risque. Les geôles du quotidien* (préface de M. Onfray), Levallois-Perret, Studyrama, 2015, notamment pp. 224-232.

ignore ce qu'est véritablement la mort, ce pourquoi encore elle fascine autant qu'elle fait peur), puisque plus rien d'expressif, de vivant, de pratique, de poétique entendu au sens de la *poièsis* grecque comme capacité de créer, n'est dorénavant décelable dans l'œil du mort. Si les épicuriens se moquaient de la mort en disant qu'elle n'était précisément rien et qu'en conséquence il ne fallait pas s'en effrayer, c'était pour exprimer l'idée qu'il n'y a proprement aucun chemin permettant l'accès à la compréhension de la mort, compte tenu de l'impossibilité de saisir l'instant transitoire entre l'état de vie et l'état de mort non seulement pour l'entourage (les proches) et les plus fins observateurs (les savants), mais pour le mourant lui-même qui, pour surprendre l'instant de *sa* mort, devrait continuer, pendant au moins quelques instants encore, à vivre après sa mort... Tout « instant dernier » suppose paradoxalement un instant lui succédant, malgré tout, pour faire sens et donc pour s'appréhender significativement comme dernier...

Le bracelet pénal comme système de clôture

C'est pourquoi il y a lieu de rappeler combien, à l'inverse de ce qui apparaît au contact du bracelet pénal, le sens se constitue sur la base d'un rapport, qu'il n'y a de sens que de la relation ou qu'en relation avec autre chose, et plus particulièrement avec un « autrui », et combien, au fond, toute relation suppose l'interrelation, c'est-à-dire la relation avec d'autres relations, l'entremêlement des rencontres, la possibilité de la découverte et du renouveau, une forme de dépendance en lieu et place d'un principe d'autosuffisance mécanique ou électronique qui isole et interdit l'ouverture à de l'en-commun. La fermeture communicationnelle qu'impose la modalité pénale de la surveillance électronique ne vient pas seulement de ce que le bracelet se présente comme le symbole de la clôture par son enroulement et son verrouillage autour de la cheville, elle ne vient pas seulement non plus de l'émission automatique et constante de signaux qui opèrent au sein d'une boucle réticulaire, mais elle vient de la négation même de l'élément subjectif et relatif. Autrement dit, si le port du bracelet pénal entraîne une forme d'aliénation pour son porteur par sa confrontation à un système de clôture communicationnelle composé d'un traçage, d'interdictions et d'obligations, c'est parce que la spontanéité et le sens, loin d'être mécaniques et objectifs comme le donnent à croire les concepteurs du bracelet, ne sauraient se donner autrement que de manière subjective et vivante. Qu'est-ce-à-dire ? Ce qu'il convient d'entendre ici, c'est que le sens, comme la spontanéité, ne saurait revêtir d'autres caractères que subjectifs dans l'exacte mesure où il se manifeste à la lumière d'un sujet qui veut, désire, souffre ou « s'instinctive », ce qui suppose que la subjectivité puisse déborder le cadre de l'humain et même celui de la seule conscience. Cela signifie qu'il n'y a de sens *dans* le réel que pour un être capable de former des intentions, des représentations, des projets, de « tendre vers » ou, en d'autres termes, qu'il n'y a de signification dans le monde qu'à proportion de celles qu'un sujet y met sous forme de désirs, d'actions ou de représentations. Autant dire que, si le réel n'a aucun sens en lui-même, mais seulement pour soi, il suit de là que le monde n'a pas de sens absolu, mais relatif, d'où découle l'idée de relation et de dépendance déjà évoquée. Insistons-y : il n'y a de sens dans le monde qu'en fonction d'une parole, d'une réflexion, d'un désir ou d'une action qu'un sujet y projette. Le cours d'eau, par sa descente, ne poursuit, *en lui-même*, aucun but ni ne signifie *absolument* rien. S'il y a du sens *dans* le monde, c'est fonction et à proportion des subjectivités, ce qui interdit d'affirmer l'existence d'un sens *du* monde en lui-même, sauf à avoir recours à un système de valeurs *a priori* ou à une référence extérieure ou transcendante, comme dans le cas des religions, ou à postuler la réalité de l'inscription du principe de raison au cœur du réel, comme dans l'idéalisme dialectique chez Hegel, qui conduit à assigner un sens à l'histoire en subordonnant chacun de ses moments à sa finalité ultime, celle du Tout, qui s'exprime à travers eux comme autant d'étapes vers le progrès.

La difficulté de penser le bracelet comme fin de l'histoire (et donc comme sens) des pénalités

S'il n'y a de sens que de la relation, cela implique un besoin constitutif de l'autre, voire du « tout autre ». Cela veut dire que le sens ne peut se penser que dans une forme duelle, autrement dit que la relation suppose la dualité - que cette dualité s'exprime sous la forme du dédoublement telle qu'elle se rencontre déjà dans la conscience à partir de la capacité de dire « je », ou sous la forme des trois *ex-stases* temporelles. Mais dédoublement n'est pas doublement. Si le propre du sujet réside dans sa disposition à dire « je » et à rencontrer un autre, à l'inverse, le propre de l'objet consiste dans son pouvoir d'indifférence, voire d'écrasement mécanique de l'autre. Le sujet peut être doublé, c'est-à-dire écrasé, oppressé par l'objet qui lui fait face, dans la mesure où non seulement cet objet ne poursuit par lui-même aucune finalité, mais dans la mesure même où sa fonction, ou sa programmation, consiste dans la privation ou la restriction. En d'autres termes, lorsque la finalité d'une chose est imposée du dehors et qu'elle est destinée à limiter la liberté et la sphère des désirs, cette finalité ne revêt plus que les caractères d'une rationalité instrumentale et technologique. Dans le langage de Kant, autrui n'est alors plus articulé au règne des fins, mais à celui des moyens, il devient traitable, corvéable et malléable comme un objet. Le mécanisme du bracelet ne se déploie plus que sur fond d'instrumentalisation et d'oppression.

Se demander s'il y a un sens du bracelet pénal revient, au fond, à s'interroger sur la pénalité de la surveillance électronique entendue comme fin de l'histoire pénale. Pour montrer le caractère aveugle et automatique du fonctionnement du bracelet, pour souligner à quel point l'histoire des pénalités ne peut prendre pour fin dernière les dispositifs de surveillance électronique, trois arguments peuvent être pris en considération.

1° Le premier argument, qui se réfère au plan de l'immanence, peut être cerné de la manière suivante : si l'hypothèse de la fin de l'histoire (pénale) implique l'idée d'un arrêt de l'histoire (pénale), et que cette histoire est perçue comme un processus de déploiement linéaire de faits à l'intérieur duquel s'inscrit, comme un moment, « le moment du bracelet », il n'y a rigoureusement pas lieu de s'attendre à une fin authentique du processus historique. Car, comment un enchaînement perpétuel de faits (pénaux) pourrait-il produire, en interne, sa propre halte ou cessation, attendu que chaque fait a pour caractéristique de résulter de causes et d'entraîner des effets, attendu que chaque moment a pour propriété de se réclamer d'une antériorité et de donner lieu à une postériorité, et cela dans le cadre du développement d'un processus indéfini qui ne saurait se terminer ? De ce point de vue, poser l'hypothèse d'un terme de l'histoire, fût-elle pénale, équivaut, en quelque manière, à nier le processus historique comme enchaînement, succession ou lien entre une antécédence et une conséquence. Il ne saurait donc y avoir ici une fin de l'histoire pénale par le bracelet ou, s'il en est une, il s'agit d'une *fin sans fin*. Autant dire ici que toute fin ne serait en réalité qu'une étape vers d'autres modalités pénales.

2° Si maintenant l'idée d'une finalité des peines par le bracelet se définit à partir de la référence à un principe ou à un terme extérieur, à partir d'un cadre de pensée extra-historique (résurgence des cosmologies, destin des sociétés post-modernes, Providence), il est alors clair que cette fin est conçue comme étant hors de l'histoire, fût-elle celle du bracelet, et par conséquent comme tirant sa fin, non d'elle-même, mais d'autre chose, en particulier ici d'une transcendance. Dans cette optique, il s'agirait alors, pour l'histoire des peines, d'une fin qui ne serait pas la sienne propre, mais celle d'un autre, comme par exemple celle d'un Dieu. Dans cette hypothèse, il est donc clair qu'*il ne saurait y avoir ici une fin de l'histoire pénale par le bracelet lui-même, mais par autre chose, par une source anhistorique*.

3° Enfin, un dernier paradoxe mérite, selon nous, d'être souligné dans cette optique de pensée relative à l'hypothèse d'une « fin de l'histoire des peines par le bracelet ». En effet, il est à remarquer que, si

cette histoire avait un sens, ce sens serait déterminé par le dernier terme de l'enchaînement des moments historiques, par le moment terminal du processus historique qui viendrait recouvrir et fonder, au bout du compte, la série des faits antérieurs. Or, la difficulté à laquelle se heurte d'emblée une pensée philosophique cohérente, c'est au redoublement du problème du sens de l'histoire, et ce pour la raison suivante : si le dernier terme de l'histoire pénale, le moment du bracelet, est effectivement celui qui vient donner du sens à l'ensemble des moments antérieurs, il n'en reste pas moins que ce dernier terme n'a par lui-même aucun sens, puisqu'il faudrait, pour qu'il en ait un à son tour, qu'il tire ce sens d'une postérité. Dans ces conditions, le problème se redouble plus exactement ainsi : quel sens, et même quelle valeur, accorder à une suite historique qui tire son sens d'un dernier terme qui n'en a pas ? Cela ne signifie-t-il pas, au contraire, que l'histoire des peines n'a, au fond, comme toute histoire, pas de sens ni de but dernier, puisque le dernier terme de l'histoire ne saurait donner du sens à la série des événements historiques antérieurs par cela seul qu'il n'en a pas lui-même ?

Où l'on voit que la difficulté de penser la fin de l'histoire pénale par le bracelet vient de ce que l'hypothèse qu'elle recouvre implique l'affirmation du besoin de stopper le processus historique qui, par définition, n'est pas *par lui-même* capable d'arrêt, ni ne comporte de bords, sauf à considérer l'histoire, non comme un processus, mais comme une substance. Par suite, si l'histoire pouvait réfléchir son propre terme, si elle pouvait mettre fin à sa propre évolution sans contradiction, une autre difficulté surgirait : la fin de l'histoire pénale signifierait, en définitive, que *l'univers des désirs coïnciderait avec celui de la satisfaction*. Telle est, pour le marxisme déjà, la conception de ce qui se passe dans la société sans classes comme expression de la fin de l'histoire, dont la particularité réside dans la *réconciliation* entre le désir et son objet, le manque et sa satisfaction. Dès lors, dans cette hypothèse, on voit qu'il s'ensuivrait l'anéantissement de toute relation (dont l'idée a été évoquée plus haut), l'annihilation du rapport entre une intériorité et une extériorité, entre une subjectivité et une objectivité, entre l'être caractérisé par le manque (marque de la finitude) et le donné caractérisé par la saturation (marque de la plénitude). Autant dire que l'histoire ne serait donc plus susceptible de progrès, en tout cas de changement ou de transformation. De sorte que non seulement il ne s'y passerait plus rien, il n'y aurait plus d'avant ni d'après, ni d'espoir ni de nostalgie, mais le monde ne serait désormais plus rien que tout ce qu'il est, et la vie reviendrait à jouir de la pure présence, comme le préconisaient déjà les sages épicuriens. Il ne s'agirait plus de dire que ceci ou cela a un sens ou pas, mais que cela est, voilà tout. A l'expérience du sens se substituerait l'expérience de l'être.

Mais qui ne voit, au fond, que pareille situation indexée sur l'annihilation du désir confinerait à l'absurde ? En effet, si, comme on l'a vu, il n'est de sens que de l'autre, si la condition du sens réside dans la possibilité d'une poussée vers l'extériorité, si la condition du sens consiste en ce que celui-ci vise nécessairement autre chose que lui-même sous peine de s'anéantir dans un pur miroir d'identité (ce qui reviendrait, pour le sujet, à revêtir les caractères de la fixité propre à la chose), le monde de la pure présence à soi serait un monde de non-sens, une dommageable absurdité, une existence insignifiante, sans but, en raison, d'une part, de la confusion du signe et du sens, et en raison, d'autre part, de la réduction de la logique de l'action à ce que J.-P. Sartre caractérise comme effet de « l'extériorité d'indifférence³ », à savoir que : la subjectivité n'est plus en capacité de se poser à elle-même librement des fins, mais reçoit sa limitation et sa définition du dehors. A la rigueur, au plan métaphysique, seul Dieu peut se concevoir comme pure présence à soi, comme réalité de toute éternité (Substance), quoique, par Sa création, Il semble néanmoins encore produire quelque chose comme une altérité (le réel), même si celle-ci est créée par Lui « à sa gloire » (au sens de Malebranche). Mais, en réalité, au-delà de la question de la postérité ou de la reprise du marxisme, l'un des traits du génie de Marx tient précisément, s'agissant du statut du désir, à la manière dont l'auteur du *Capital* a réfléchi aux conditions du maintien et de la conversion salutaire du désir dans la société sans classes : il ne

³ J.-P. Sartre, *Cahiers pour une morale*, Paris, Gallimard, 1983.

s'agit plus d'y désir combler un manque, mais de jouir de ce que l'on est et de ce que l'on a, dans un univers où l'accès à l'objet n'est plus subordonné à l'occupation des places et des postes, mais à la possibilité du partage.

Le non-sens du bracelet pénal : l'avenir du porteur est son passé

De sorte qu'il semble qu'on puisse s'autoriser à soutenir que le sens n'a de sens qu'en tant seulement qu'il est sens de l'autre à partir de soi ; et que, inversement, le sens s'évanouit totalement quand il s'apparente à quelque chose comme un sens (de) soi à partir de l'autre. Ici, le « de » dans l'expression « sens (de) soi » est expressément mis entre parenthèses dans la mesure où il est impossible, comme on l'a vu, pour la subjectivité, de produire du sens sans un arrachement à soi, sans payer le prix de la pénétration d'une certaine opacité dans le mouvement même où elle tente de dégager du sens, ce qui signifie qu'elle puisse se tromper, qu'elle soit tenue d'attendre ou de réfléchir, qu'il se peut qu'elle doive à nouveau reconsidérer sa fin à partir de la série des moyens : c'est donc rappeler combien le sens n'est jamais donné directement, combien il est toujours fuyant et à construire dans le temps.

De là vient que ce que nous nommons « le sens-soi à partir de l'autre » exprime parfaitement, selon nous, l'univers de la chose (*res*), à l'inverse de celui de la subjectivité (*subjectum*). En effet, la perte ou l'absence de sens résulte ici de ce que la relation et la limitation ne sont plus des aptitudes inhérentes à la subjectivité, de ce qu'elles ne résultent plus du dynamisme intérieur ou, si l'on préfère, du sujet qui veut, désir, souffre, incline, souffre (et qui, par là même, réalise sa finitude), mais de ce qu'elles sont d'ores et déjà données par un dehors sans devenir ni projet, justement par une extériorité d'indifférence dont parle l'auteur des *Mots*.

Ainsi est-il possible de poser, à titre d'hypothèse, que toute subjectivité, humaine d'abord, jusques et y compris animale et végétale ensuite, se situe au croisement du principe d'identité et du rapport d'altérité, se découvre à la fois comme permanence et fuite, comme stabilité et succession, comme signe et sens. C'est dire combien la subjectivité et le vivant se développent à la frontière entre les contraires.

Dès lors, dans le cadre des mesures de placement sous surveillance électronique, il est clair que ce n'est pas le bracelet qui est au service de la vie, mais que c'est la vie qui est au service du bracelet et que, à ce titre, le bracelet ne saurait « faire histoire ou événement ». Loin que le bracelet consiste à permettre de se tourner vers la vie, vers des promesses de renaissance, vers le recouvrement de la paix intérieure, loin donc qu'il ouvre sur un sens historique, il est vécu par ses porteurs comme la prothèse du handicap, le symptôme de la pathologie, le stigmate de la culpabilité, la prorogation de l'angoisse comme sentiment puissant et aiguisé de la coupure intérieure. S'il a un sens, ce sens est donné par le préjugé, l'opinion, la stigmatisation, la perturbation liée à la honte et au déshonneur de le porter continûment, quotidiennement, dans l'espace public comme dans l'espace privé. Par où l'on retrouve ici l'idée que le bracelet pénal n'est pas *sens de l'autre par soi*, mais *sens (de) soi par l'autre*. Par lui se vérifie le fait que la réduction à l'insignifiance lui est constitutive, en tant que dispositif de contrôle de la vie. Bien loin de favoriser l'action authentique, compte tenu de la surveillance permanente s'exerçant dans le dos du surveillé, la fonction du boulet pénal consiste bien davantage dans la mise en œuvre d'une sorte d'herméneutique du comportement du placé, dans la réalisation d'une sorte de fouille perpétuelle quant à ses allées et venues et ses mouvements, dans la lecture des traces qu'il laisse derrière lui en se déplaçant. A l'égard du porteur, le bracelet pénal est tourné vers l'immobilisation par la détention à domicile, vers son passé pénal - puisqu'il est assujetti à la mesure en raison de ses « antécédents judiciaires » -, vers la traçabilité - puisque ce qui compte, c'est de poursuivre, comme un enquêteur, les traces qu'il laisse derrière lui -, vers la mort - puisque c'est l'avant qui a préséance sur l'après. Autant dire qu'il n'y a pas de lendemains qui chantent pour le placé

ou l'assigné à résidence sous surveillance électronique, mais des antécédents qui durent. Autant dire que la fonction du bracelet pénal est de dévoiler l'avenir par le passé, ou, mieux : par le bracelet, l'avenir du tracé électroniquement est son passé.